



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Pour préserver le climat, l'Union Européenne a décidé d'interdire la vente de voitures thermiques à partir de 2035. Les moteurs concernés sont : les essences, les diesels et les hybrides.

Si les véhicules actuellement sur le marché pourront toujours rouler, cela entérine la fin des motorisations thermiques !

La FTM-CGT considère que cette décision est loin d'être la plus appropriée pour répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et sociaux.

- **La voiture électrique est-elle si respectueuse de l'environnement ?**

Les batteries sont de grandes consommatrices de produits chimiques et de « terres rares » comme le cobalt, le plomb ou le lithium. D'ailleurs, l'extraction de certains métaux peut déclencher de graves problèmes sur l'environnement tels que la pollution des terres, des nappes phréatiques et des cours d'eau. Ces terres rares sont parfois extraites par des enfants avec de pénibles conditions de travail. L'usage massif de la voiture entraîne, par voie de conséquence, une consommation de la production électrique. Cela pose le problème des centrales mondiales car 40% d'entre elles, dans le monde, sont à charbon, donc très polluantes !

Bien sûr ni l'Etat français, ni les députés européens ne communiquent sur ces sujets !

- **Le prix des véhicules électriques :**

A performances égales, les prix de vente sont nettement plus élevés pour un véhicule électrique que pour un thermique !

De plus en plus des SUV (comme la 2008 ou la captur 2) électriques sont proposés aux clients. Ces véhicules très lourds ont besoin d'énormes batteries (plus polluantes) et leur prix est inaccessible pour beaucoup de ménages. **Le véhicule devient un produit de luxe !**

- **Les besoins en bornes de recharge :**

La France, comme beaucoup de pays européens, dispose d'infrastructures de recharge insuffisantes. Ainsi, en juin 2022, nous comptabilisons 57 700 points de recharge. Cela est bien loin des un million promis par le gouvernement à l'automne 2020 pour la fin d'année 2021. Le travail et les dépenses s'annoncent gigantesques pour répondre aux besoins des millions de points de charge.

- **L'emploi :**

Aucun travail de fond n'est réalisé, que ce soit pour l'évolution des métiers ou pour diversifier les productions. Le tout électrique générera des dizaines de milliers de pertes d'emplois, notamment chez les équipementiers, mais pas seulement. Les services de l'automobile, garagistes et mécaniciens seront aussi durement touchés. Mais pas seulement, la filière fonderie en a déjà fait les frais

- **La France sous dépendance :**

Si en France nous avons un très bon niveau en termes d'ingénierie, concevoir et faire évoluer des véhicules électriques semble donc dans nos capacités. Pour autant, nous ne disposons pas de matières rares et nous serons toujours dépendants de pays exportateurs comme la Chine ou d'autres où la situation géopolitique est très complexe.

MG, Aiyas ou Seres, Byd, Byton, Nio, Ora, Voyah autant de constructeurs chinois qui veulent exporter leurs voitures électriques en Europe.

Actuellement ces marques représentent peu de véhicules sur le marché européen, des prévisions annoncent une grande progression d'ici 2025.

Les constructeurs chinois mettent en place une stratégie d'électrification à bas coût, proposant des véhicules avec une bonne autonomie de batterie à des prix moins élevés que les marques européennes et bien sûr ils bénéficieront des aides gouvernementales !

La FTM-CGT est soucieuse de l'avenir de la filière automobile sur notre territoire.

Nous sommes convaincus que pour l'environnement et l'avenir de cette filière, avant de passer au tout électrique il est impératif :

- **De rajeunir le parc automobile français** qui est l'un des plus vieux d'Europe, avec 13 années de moyenne.
- **Produire au plus près de l'utilisateur**, sur les 10 voitures les plus vendues en France seules deux y sont assemblées, cela aurait pour conséquence d'éviter les flux logistiques.
- **Avoir des véhicules abordables** en terme de prix, car il y a une réelle demande, à l'exemple de la Dacia qui a connu plus 41% de ventes en France en 2021.
- **Conditionner le versement d'aides publiques** à des contreparties sociales, environnementales, d'emplois et d'investissement.
- **Réduire** de manière drastique le poids des véhicules.

En fonction des besoins, il y a des complémentarités à développer entre véhicules électriques, thermiques et hybrides, mais aussi entre réponses individuelles et collectives notamment par la **réouverture des gares fermées** depuis des années et le développement des transports en commun.

Montreuil, le 14 Juin 2022